

Le Progrès, 20 août 2013

Date : 20/08/2013
Pays : FRANCE
Propriété : Le Progrès
Rubrique : Vacances
Diffusion : 1225000
Périodicité : Quotidien
Surface : 38 %

LE PROGRES

Cliquez ici pour voir la page de l'article

Cagnotte: ce que le Rhône a reçu des parlementaires en 2011 et 2012

Finances. Le ministère de l'Intérieur a rendu publiques les «aides exceptionnelles» versées aux communaux soit 3,6 millions d'euros en 2011 et 2012.

Grande première! Les sommes versées aux collectivités locales (communes, communautés de communes, établissements publics) au titre des aides exceptionnelles d'investissement, ont été rendues publiques par le ministère de l'Intérieur. Autrefois, ni le Sénat, ni l'Assemblée nationale ne daignaient dévoiler l'usage et le montant des cagnottes. Quant aux députés et sénateurs, ils ne disaient que ce qu'ils voulaient bien en dire. Oh, la décision n'a pas été totalement spontanée, car intervenue à la suite d'une condamnation du ministère par le tribunal administratif de Paris à la demande d'une association de contribuables.

Au titre de ces aides, le département du Rhône a bénéficié en 2011 et 2012, confondus, de 3,6 millions. Sur les quelque 99 millions distribués en France à la même période.

Si les sénateurs sont rattachés à l'ensemble du département, les députés soignent leur circonscription, plus petite géographiquement, d'où les critiques de «clientélisme» attachées à ce dispositif.

Ceux qui sont maires n'oublient pas leur commune. Directement, comme l'UMP François-Noël Buffet (avec 40000 pour la toiture de la mairie d'Oullins) ou Philippe Cochet, avec une somme équivalente, pour un centre culturel calairand. Indirectement, aussi. Car l'on peut compter sur un petit coup de pouce d'un ministre ou des présidents de l'Assemblée nationale ou du Sénat. Mieux vaut alors, ici, être du même bord politique pour amadouer les tirelignes. Ainsi, le député-maire (UMP) de Villefranche, Bernard Perrot, a obtenu une telle obole de l'UMP Bernard Accoyer, alors président de l'Assemblée, d'un montant de 200000, permettant de financer un carrefour routier et l'acquisition de deux immeubles. L'année suivante, en 2012, Villefranche bénéficie encore, via le même Accoyer, de 100000 pour l'extension d'une école, cette fois, collectivité locale qui n'est pas du même bord politique que le vôtre! On se souvient des 100000 proposés en vain, en 2007, par l'UMP Jean-Michel DuBernard à Gérard Collomb (PS) pour la réfection de la salle des mariages de la mairie du 3e arrondissement de Lyon, située dans sa circonscription.

Avec le communiste Guy Fischer qui arrive en tête du classement des meilleurs donateurs, preuve est faite qu'il ne faut pas forcément être dans la majorité pour parvenir à piocher dans le pot commun de la «Réserve». Le sénateur du Rhône est toutefois suivi toutefois de onze parlementaires de droite. L'exception qui confirme la règle? Attention, aussi, car un élu peut en cacher un autre. Le document rendu public ne permet «pas toujours d'identifier le parlementaire à l'origine de la transmission de chaque demande, celle-ci transitant parfois par un élu répartiteur pour le compte de ses collègues, met en garde Beauvau.

Ainsi, cette dépense, fléchée depuis le sénateur (PS) du Loiret, Jean-Pierre Michel, qui accordé 35000 en 2012 à Poleymieux pour la réhabilitation de l'ancienne cure en logements ou les 20000 donnés au Grand Lyon par Jean-Pierre Sueur, sénateur (PS) du Loiret, pour la réfection de la place Valmy (Lyon, 7e). «En tant que Président de la Commission des Lois du Sénat, M. Jean-Pierre Sueur ainsi que M. Jean-Pierre Michel, Premier

Photo Archives Juste Philippe Certains parlementaires financent des signes soupes quand d'autres saupoudrent. «En tant que sénateur, j'ai toujours la même enveloppe d'environ 100000 par an», dévoile François-Noël Buffet. «Outre la commune dont je suis maire, j'aide surtout les petites communes. Leur budget réduit ne leur permet pas certaines dépenses. L'aide est donc non négligeable. Il y a parfois quelques difficultés à financer une



Tous droits de reproduction réservés